

LE CH MÉTROPOLE SAVOIE

CHAMBÉRY ET AIX-LES-BAINS

Allocations d'études Etudiants en Soins Infirmiers

Montant de l'allocation

Versement d'une allocation de **550€ nets par mois** pendant la 3ème année de formation, de septembre 2024 à juin 2025.

Cumulable avec l'allocation chômage.

Modalités de recrutement à l'issue de la formation

- Recrutement en **CDI** directement à l'obtention du diplôme.
- Mise en stage à partir de 18 mois d'ancienneté.
- Mobilité interne sur d'autres services au bout de 2 ans.
- Engagement de servir de 2 ans au CHMS.
- Allocation **majorée de 100€** nets en plus en cas d'engagement d'un recrutement sur un pôle gériatrie, et recrutement par **mise en stage**.

Vous êtes étudiant de 2ème année en soins infirmiers et vous êtes intéressé par ce dispositif:

- Envoyez votre CV et lettre de motivation complétée de vos relevés de notes et stages à la DRH du CHMS jusqu'au **1er juin 2024** à l'adresse mail suivante:

recrutement@ch-metropole-savoie.fr

- Un entretien de recrutement avec la direction des soins et la DRH sera programmé.

La direction des ressources humaines reste disponible pour toute information au 04 79 96 50 46.

REJOIGNEZ-
NOUS !



Envoyez **vos CV + lettre de motivation** à

recrutement@ch-metropole-savoie.fr

www.ch-metropole-savoie.fr

